Catholic Relief Services – Program DR Congo
12 bis Av, Nyembo Quartier SOCIMAT,
Commune Gombe – Kinshasa
Tel N#: +243 (0) 99 100 9500
E-mail : drc@global.crs.org

O F F R E D' E M P L O I # 007/KNG/2024

Le Catholic Relief Services, en sigle CRS, a été créé en 1943 par les Evêques Catholiques des Etats Unis d'Amérique pour venir en aide aux pauvres et au plus vulnérables. Le travail de CRS est basé sur la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique, en vue de promouvoir le caractère sacré de la vie humaine, ainsi que la dignité humaine. Bien que cette mission soit basée sur la foi catholique, les opérations de CRS se réalisent en faveur de besoins de tous les pauvres, sans distinction de race, de genre, de religion, de nationalité ni d'ethnie. CRS intervient dans plusieurs domaines, entre autres la santé, le VIH, les réponses aux urgences, l'agriculture, la microfinance et la construction de la paix.

CRS cherche à engager :

CHAUFFEUR (3 postes)

Titre du poste : Chauffeur
Département : Operations
Échelon : 2
Superviseur immédiat : Chargé de la Flotte /Tudituale
Pays/lieu : Tshimbulu (Kasaï Central), République démocratique du Congo

RESUME DU POSTE :
Sous la supervision directe du chef charroi, le chauffeur aura pour rôle de conduire les véhicules CRS (courses et missions), veiller quotidiennement au bon état de fonctionnement des véhicules, assurer l'approvisionnement en carburant des véhicules et groupes électrogènes, assurer et suivre le remplissage des carnets de bord, veiller sur la validité des documents des véhicules, réparation de véhicule et leur existence à bord chaque véhicule.

RESPONSABILITES SPECIFIQUES :
Conduite

- Avoir un permis de conduire valide ;
- Faire les courses pour le compte du projet Tudituale ;
- Conduire le personnel et les visiteurs de CRS ;
- Conduire les missions CRS sur le terrain ;
- Distribuer les courriers du bureau ;
- Pratiquer une conduite défensive et se conformer aux procédures de conduite édictées par le CRS et le code de la route en vigueur en RDC;
- Observer l'interdiction faite par le CRS en ce qui concerne le transport des personnes étrangères à l'organisation, si elles n'en ont pas été autorisées ;
- Respecter les règles de conduite et les règlements de CRS sur l'utilisation des véhicules ;
- Observer les consignes de sécurité liées au mouvement des véhicules de CRS ;
- Remplir régulièrement et de façon appropriée, les carnets de bord des véhicules (logsheets) avec l'aide des demandeurs des courses en faisant ressortir la destination réelle et le code du projet (Km, niveau carburant, heures, etc)

Entretien et maintenance des véhicules

- Faire le check véhicule chaque matin et produire un rapport journalier sur le dommage constaté

- Etre responsable des outils et accessoires affectés aux véhicules et en assurer la bonne garde (cric, clé de route, pneu de réserve, extincteur, kit de secours, etc.)
- Approvisionner les véhicules et les groupes du bureau et du guest-house en carburant sous la conduite du Chef Charroi ;
- S'assurer que le véhicule reste propre chaque ;
- Capable d'encoder les kilométrages dans la base de données VMS (il peut être initié au fil du temps)

Administration

- Assister le Chef Charroi dans la collecter des fiches de bord (logsheets) et leur enregistrement dans le VMS ;
- Etablir un rapport technique du véhicule à la fin de chaque mission sur terrain en remplissant le formulaire « rapport de mission et rapport technique du véhicule » à envoyer au chef charroi puis au mécanicien pour vérification ;
- Assurer la vérification périodique de la validité des certificats d'assurance et autres taxes en vue de solliciter le renouvèlement avant échéance ;

Représentation

- Donner une bonne image du CRS à travers une conduite prudente et professionnelle, et un bon comportement vers les autres usagers de route, les hôtes, les partenaires, et les bénéficiaires.

Autres responsabilités

- Etre responsable du chargement et déchargement du véhicule.
- Exécuter au besoin toute autre tâche entrant dans le cadre de ses compétences.
 - Le chauffeur doit assurer une bonne conduite du véhicule et le bon transport du personnel et du matériel :
 - ***La vitesse maximale des véhicules CRS en RDC est limitée à 60 km/h en ville et ne doit pas dépasser 100 km/h en dehors des agglomérations. La vitesse des véhicules doit être adaptée aux conditions de route, une vitesse excessive augmente les risques d'accidents, et est la cause de problèmes mécaniques, donne une image négative de CRS à la population et aux autorités locales. Le non-respect de cette règle élémentaire peut entraîner des avertissements, mise à pied, et aller jusqu'au licenciement définitif.***
 - ***Respecter la charge maximale autorisée pour le chargement du véhicule.***
 - Le chauffeur doit avoir son permis de conduire valide et son ordre de mission avant d'aller sur terrain ;
 - Le chauffeur est seul responsable en cas de dommage causé et en cas d'accident. Tout dommage, changement, incident, retard lors d'activités sur terrain doit être immédiatement communiqué et notifié par écrit au Logisticien IT et/ou chef charroi qui à son tour transmettra à la hiérarchie ;
 - Interdiction formelle de transporter des tiers autres que les agents du CRS ou les partenaires et autres individus ayant des relations directes avec les activités de CRS. Les personnes autorisées doivent avoir au préalable signé un formulaire de renonciation pour passager occasionnel des véhicules CRS ;
 - Le chauffeur en mission (sur terrain) doit savoir qu'il est interdit de rouler la nuit, à cela, il doit s'organiser avec le superviseur afin de quitter le terrain à temps et arriver à la base avant la tombée de la nuit ;
 - Le chauffeur doit respecter scrupuleusement le protocole de sécurité de CRS tel que lui communiqué par son superviseur, il est particulièrement strictement interdit de transporter tout être humain dans la carrosserie arrière d'un pickup ou de transporter des personnes en uniforme ou des armes dans des véhicules CRS ;

- Toute réparation ou maintenance lourde seront effectuées par un garage agrée. Pas de bricolage sauf en cas de force majeure et après autorisation du chef de la Logistique ;
- Capacité de remplir les informations dans la base de données VMS
- L'attitude de conduite du chauffeur :
 - Respecter les autres usagers de la route, particulièrement les piétons et les enfants
 - Rester calme et gentil face aux autres usagers de la route
 - Avoir du respect pour les agents de l'ordre et suivre leurs ordres
 - Ne doit pas montrer une agression contre quelqu'un d'autre.

Habilités exigés **:**

- Détenteur d'un diplôme d'état ou d'un brevet en mécanique auto
- Etre détenteur d'un permis de conduire toutes catégories en cours de validité
- Avoir une connaissance parfaite du code de la route en vigueur en RDC
- Etre disponible et flexible pour travailler lorsque nécessaire au-delà des heures réglementaires et/ou des jours non ouvrables.
- Avoir au moins 3 à 4 ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire, de préférence avec une ONGI
- Avoir une expérience de conduite sur terrain (à l'intérieur du pays) sur des routes difficiles et disponibilité pour des déplacements à l'intérieur du pays
- Capacité de travailler sous pression et avec des multiples priorités
- Capacité de communiquer aisément en français (oral et écrit). La connaissance de l'Anglais est un plus
- La connaissance en informatique et capacité de manipuler un ordinateur est un plus (Outlook, Excel, Word, etc)

Relations-clés de travail

Interne : Chef charroi, logisticien, Gestionnaire des projets, Gestionnaire de MEAL, Coordonnateur Terrain ; Coordinatrices des Urgences, Chef des Operations etc

Externe : Les partenaires.

Connaissances requises :

- Usage des radios HF et VHF
- Usage des lampes de poche avec batteries de secours
- Usage du high lift jake
- Usage du treuil
- Usage de la boite 4x4

N.B. : Le chauffeur est tenu d'être sur appel 24 heures sur 24.

Compétences au niveau de toute l'agence (pour tous les employés de CRS) :

Elles sont enracinées dans la mission, les valeurs et les principes directeurs de CRS et utilisées par chaque membre du personnel pour remplir ses responsabilités et atteindre les résultats souhaités.

- Intégrité
- Amélioration continue et innovation
- Construction de relations
- Développement des talents
- Esprit stratégique
- Redevabilité et gestion vertueuse

Avertissement : Cette description de poste n'est pas une liste exhaustive des compétences, du travail, des devoirs et des responsabilités associés au poste de travail.

® Le CRS reçoit toutes les candidatures sans distinction de religion, d'appartenance politique ou de sexe.

- ***® Les candidatures féminines sont vivement encouragées***
- ***CRS n'exige ni n'accepte des pourboires, pots de vin, commissions, ou frais de dossier aux candidats durant tout le processus de recrutement. Toute demande allant dans ce sens doit être immédiatement signalée car contraire aux valeurs et aux pratiques de notre Organisation.***
- ***CRS donnera la priorité aux candidats résidants dans les zones de mise en oeuvre du projet.***
- ***« En postulant à cet emploi, je comprends et reconnais que CRS exige de son personnel qu'il traite toutes les personnes avec dignité et respect et qu'il prévienne activement le harcèlement, la maltraitance, l'exploitation et le trafic d'êtres humains.***
- ***De plus, je comprends que je suis un(e) candidat (e) retenu(e), je serais soumis(e) à une vérification approfondie des antécédents et que mes références personnelles /Professionnelles seront utilisées pour évaluer mes comportements liés aux sujets susmentionnés relatifs à la protection »***
-

- Les dossiers de candidatures reprendront obligatoirement **le numéro de l'offre** et devront comprendre, un curriculum vitae comportant au moins trois (03) références professionnelles, une copie de la carte de demandeur d'emploi de l'ONEM, une copie de la carte d'électeur, une copie de chaque diplôme et attestation professionnelle ainsi qu'une lettre de motivation adressée à **Monsieur le Représentant Résident de CRS à Kinshasa.**

- Les dossiers peuvent être envoyés par courrier électronique à cd_jobs@crs.org ou crsrfsarecrutement@gmail.com au plus tard le 31 janvier 2024 à 17h00'

- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés par téléphone ou par courrier individuel.

Fait à Kinshasa, le 22 janvier 2024

La Directions